



Madame, Monsieur

Montreuil, le 30 avril 2020

Réf : NC/2020.04.100

Objet : Séjours jeunes été

Madame, Monsieur,

Avant tout, nous espérons que vous, ainsi que vos proches, êtes en bonne santé. Dans ce contexte de pandémie, votre bien-être et votre sécurité sont nos principales préoccupations.

Nous vivons tous, actuellement, une période difficile en de nombreux points : nos vies familiales, amicales et professionnelles sont impactées par cette situation inédite, nous poussant à réinventer nos liens sociaux, nos modes de travail, notre quotidien.

Comme la majorité de la population, vous vous posez certainement de nombreuses questions quant à l'organisation de l'été, les possibilités de départ pour vous et vos enfants.

Ces derniers ont été particulièrement impactés par la mise en place du confinement, séparés de leurs amis, privés du rythme de l'école et de la possibilité de sortir librement.

Si nous n'avons pas encore de réponses précises à vous apporter, nous sommes convaincus de la nécessité, après cette crise sanitaire exceptionnelle, de permettre au plus grand nombre d'enfants et de jeunes de partir en vacances : ce temps pour s'échapper de leur quotidien, se reposer, se divertir et s'émanciper est essentiel. Vous êtes déjà près de 12 000 familles à avoir fait des demandes d'affectation, afin que vos enfants puissent partir dès juillet, preuve de ce besoin d'évasion mais aussi de la confiance que vous nous accordez.

C'est pourquoi, l'ensemble des élus, professionnels et bénévoles des Activités Sociales mettent tout en œuvre pour les accueillir en colo cet été dans les meilleures conditions.

Elles prendront une forme très certainement différente, mais je peux d'ores et déjà vous dire que toutes les mesures sanitaires et de sécurité seront prises et effectuées : chaque établissement sera mis en condition dans le respect des directives sanitaires émises par les autorités.

Différents scénarios sont actuellement à l'étude. Dans la majorité, la proximité est privilégiée, et ce, quelle que soit la tranche d'âge, avec une durée de séjour maximum de deux semaines. Notre objectif est de pouvoir accueillir chaque enfant ayant émis le souhait de partir en colo tout en prenant toutes les mesures de précaution et de sécurité nécessaires pour protéger leur santé.

Dès que les modalités d'organisation seront précisées, vous recevrez les avis d'affectation.
Nous restons, avec l'ensemble des élus et des professionnels des Activités Sociales, à votre écoute et à votre disposition si vous avez la moindre question ou difficulté.

Faire partir vos enfants et leur permettre de profiter de vacances, les voir jouer, rire ensemble, et leur offrir ces moments privilégiés de partage, d'émancipation et de joie est pour nous une priorité.

En attendant d'avoir le plaisir de les accueillir cet été, prenez soin d'eux, de vous et de tous vos proches.

Je vous prie de bien de recevoir, Madame, Monsieur, mes plus sincères salutations,

Le Président de la CCAS



Nicolas CANO